



Paris, le 3 septembre 2010

## Communiqué de Presse

### **Elargissement de la banque d'épreuves littéraires : une nouvelle étape dans la réforme des CPGE**

Dans le cadre de ses déplacements de rentrée dans l'enseignement supérieur, Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, s'est rendue dans une classe préparatoire littéraire, au lycée Gustave Monod à Enghien. Cette nouvelle classe préparatoire aux grandes écoles a ouvert à la rentrée 2010 en partenariat avec l'université Paris 13 - Villetaneuse. A cette occasion, la ministre a fait un point sur le développement des CPGE partenariales, en particulier dans cette académie qui ouvrira désormais chaque nouvelle classe préparatoire en partenariat avec une université.

La ministre a expliqué que ce dispositif a pour objectif de décloisonner les formations de niveau Licence afin de permettre une plus grande fluidité des parcours. Les élèves, inscrits dans les deux établissements, ont accès aux équipements et aux services de l'université et bénéficient des aspects positifs des deux systèmes de formation grâce à une équipe pédagogique mixte composée d'enseignants du lycée et de l'université. Valérie Pécresse a souligné l'importance de rapprocher les universités des grandes écoles par des projets communs de ce type afin d'élargir les possibilités d'orientation des étudiants.

#### **De nouveaux débouchés pour les étudiants en sciences humaines**

Par ailleurs, la ministre a annoncé l'élargissement de la Banque d'Epreuves Littéraires (BEL) communes aux deux ENS, aux écoles de commerce et de management, de sciences politiques, de communication, de journalisme ou de traduction. L'ouverture de la BEL, effective dès 2011, permettra aux étudiants de passer plusieurs concours et de multiplier leurs chances de réussite en poursuivant des projets professionnels aussi variés que la recherche ou le management.

#### **Etablissements concernés par l'ouverture de la BEL**

Ecoles de commerce et de management via les concours BCE et Ecricome, IEP de province, Institut de management et de communication interculturels (ISIT), Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT), Institut supérieur du management public et politique (ISMAPP), Ecole des Chartes et Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (CELSA).

## **De nouveaux débouchés pour les étudiants en sciences humaines avec l'élargissement de la banque littéraire pour les khâgneux**

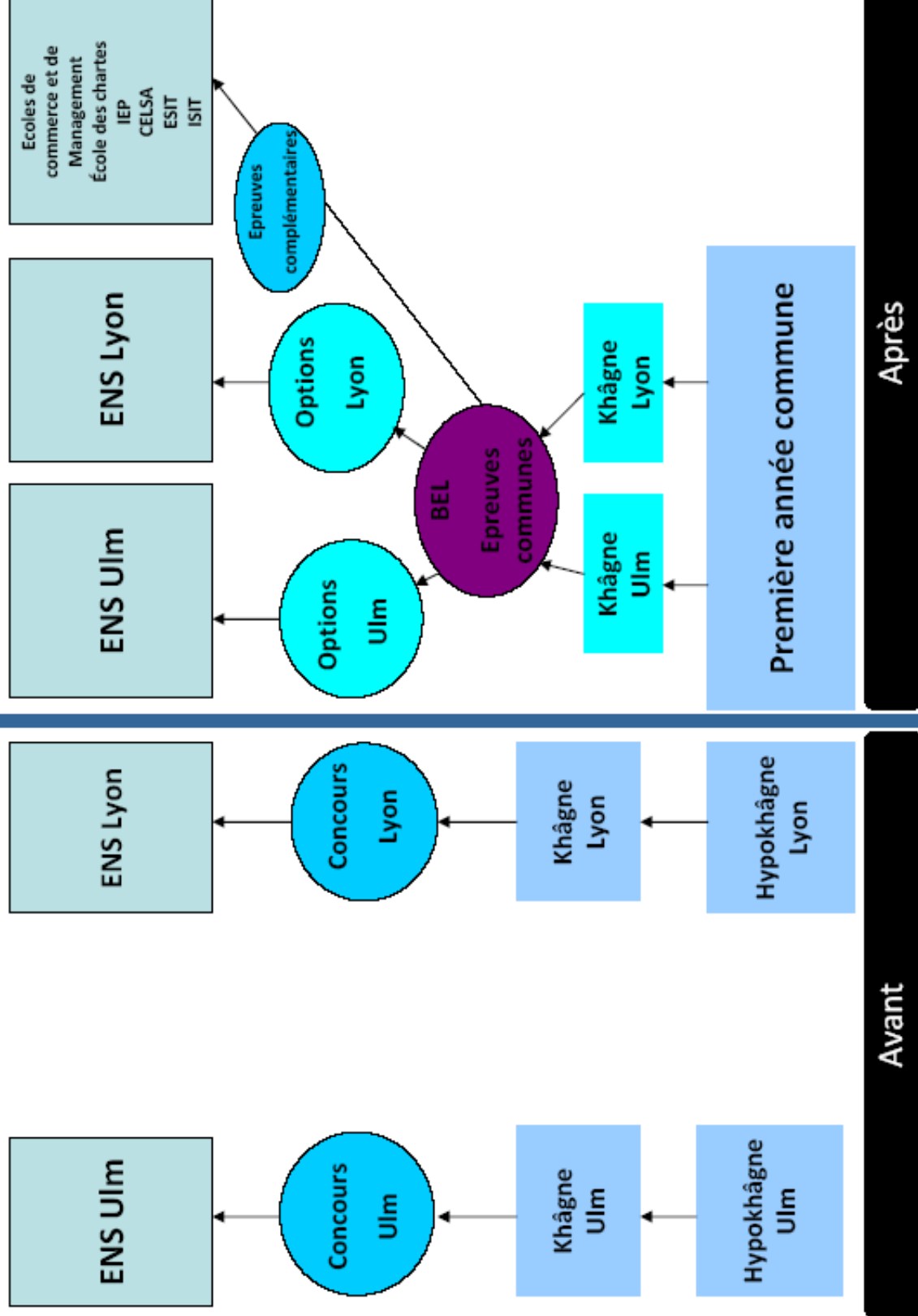
**La réforme des classes préparatoires littéraires aux grandes écoles lancée en mai 2007 a instauré une 1<sup>ère</sup> année commune**, à l'issue de laquelle les étudiants choisissent d'intégrer une khâgne préparant au concours de l'ENS Ulm ou de l'ENS Lyon. Les écrits des ENS sont composés de 4 épreuves communes (lettres, philosophie, histoire, 1<sup>ère</sup> langue vivante) et de 2 épreuves spécifiques.

**L'élargissement de la Banque d'Épreuves Littéraire (BEL), effectif dès 2011**, permettra d'ouvrir un accès direct aux écoles de commerce et de management, de sciences politiques, de communication, de journalisme ou de traduction à l'issue de la khâgne. Ce nouveau dispositif donnera ainsi la possibilité aux étudiants de passer plusieurs concours et de multiplier leurs chances de réussite en poursuivant des projets professionnels aussi variés que la recherche ou le management. Il permettra par ailleurs :

- **de consolider le maillage territorial des CPGE** dans le contexte de quasi-monopole exercé par quelques établissements sur la réussite au concours des ENS (2 lycées sur 35 fournissent à eux seuls 68% des admis à l'ENS Ulm) ;
- **de renforcer leur attractivité** en passant d'une *logique de sélection* marquée par un échec massif au concours (seuls 4,5% des inscrits intègrent une ENS) à une logique de classement permettant de sécuriser les parcours ;
- **de revaloriser, de façon plus générale, les études littéraires** (en cohérence avec la rénovation en cours de la série L), en affichant clairement la variété de leurs débouchés professionnels.

**La Banque d'épreuves littéraire sera désormais ouverte aux écoles de commerce et de management via les concours BCE et ECRICOME, ainsi qu'aux établissements suivants** : IEP de province, Institut de management et de communication interculturels (ISIT), École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT), Institut supérieur du management public et politique (ISMaPP), École des Chartes et Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (CELSA). Le dispositif sera étendu par la suite à d'autres écoles ou formations universitaires : écoles de journalisme, d'art, masters...

# CPGE littéraires : une banque d'épreuves, un large choix de concours



## La création de CPGE en partenariat avec les universités, une nouvelle étape dans la réforme de l'enseignement supérieur

On compte 47 ouvertures de CPGE (dont 7 CPGE littéraires) à la rentrée 2010. Au total, il existe 2152 classes de CPGE (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année) réparties dans 409 lycées. Le nombre d'élèves attendus à la rentrée est en légère augmentation : 40 172 candidats admis au 30 août 2010.

### Décloisonner les formations pour meilleure fluidité des parcours

La création de classes préparatoires aux grandes écoles en partenariat avec une université a pour objectif de décloisonner les formations de niveau Licence afin de permettre une plus grande fluidité des parcours. Elle complète utilement la création de cycles préparatoires en licence, encore peu nombreux, tout en évitant la concurrence entre les deux systèmes.

### Un dispositif original au service des étudiants et des relations lycée-université

Ces nouvelles classes répondent aux normes en vigueur en CPGE en matière de programmes, de méthodes et de taux d'encadrement. Les élèves sont inscrits dans les deux établissements et acquittent uniquement les droits de bibliothèque ; ils se voient délivrer une carte d'étudiant et ont accès aux équipements et aux services de l'université, où se déroulent environ un tiers des cours. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants du lycée et de l'université, dont certains assurent un service partagé. Ce dispositif :

- **permet aux élèves de bénéficier des aspects positifs des deux systèmes de formation :** fort encadrement au lycée ; apprentissage de l'autonomie, initiation à la recherche, accès aux laboratoires et à la bibliothèque de l'université ; il dédramatise l'éventualité d'un échec au concours et facilite la poursuite d'études en master, sécurisant ainsi les parcours et favorisant l'ouverture sociale des CPGE dans une logique de « double ascension » ;
- **renforce la relation lycée-université :** rencontres régulières entre les équipes, élaboration commune des enseignements, échange de pratiques professionnelles, participation des enseignants de l'université aux commissions d'admission en CPGE ; les professeurs du lycée sont valorisés par le contact avec leurs collègues du supérieur, qui apprécient en retour d'exercer devant un public fortement motivé ; le développement d'une culture partagée favorise enfin l'orientation active et les Cordées de la réussite, auxquelles participent activement ces nouvelles CPGE.

### Un rapprochement dans le respect des spécificités de chaque formation

Ce rapprochement lycée-université met fin à l'opposition traditionnelle entre filières sélectives et non-sélectives, fait apparaître leur complémentarité et contribue à leur enrichissement : CPGE et Grandes écoles plus ouvertes sur leur environnement et la recherche, encadrement renforcé et préparation à l'insertion professionnelle à l'université. Ce rapprochement s'inscrit ainsi dans le droit fil des réformes engagées depuis 2007 : mise en œuvre du plan « Réussite en licence » et réforme des CPGE littéraires destinée à favoriser leur ouverture sociale.

## La nouvelle CPGE du lycée Gustave Monod – Enghien

Le partenariat du lycée Gustave Monod avec l'Université Paris 13 est parfaitement en accord avec les principes communs mis en œuvre au sein de l'académie de Versailles :

- Une collaboration des équipes enseignantes : partage des enseignements, déplacement des enseignants des deux structures chez le partenaire. La participation des enseignants de Paris 13 aux colles et devoirs surveillés. Participation des enseignants de Paris 13 à la commission de choix des futurs étudiants d'hypokhâgne.
- Localisation des cours dans les deux établissements pour les étudiants des deux années avec une alternance (prévisionnel : en hypokhâgne : 4 jours à Enghien et 1 jour à Paris 13 ; en khâgne 3 jours à Enghien et 2 jours à Paris 13).
- Un accord pour la création des enseignements de spécialités de la classe de Khâgne qui correspondent aux vœux des élèves. (cf. les flux des années antérieures) et aux compétences de l'université : Lettres modernes, Histoire, Géographie et Espagnol (l'Espagnol ne fait pas partie des matières proposées par les Khâgnes du Nord –Est de la région parisienne ; l'Espagnol est un pôle d'excellence de Paris 13).
- Le recrutement des élèves des zones difficiles est privilégié, en particulier des accords seront passés avec le lycée Feyder d'Epinais, les lycées d'Argenteuil, de Sarcelles, de Garges-Lès-Gonesse.
- Les étudiants d'hypokhâgne et de khâgne du lycée Gustave Monod sont inscrits comme étudiants de l'UFR de Lettres, Sciences de l'homme et des sociétés de l'université Paris 13, une carte d'étudiant leur est délivrée. Le montant des droits d'inscription pour ces étudiants est fixé à 50 euros, sauf pour les étudiants boursiers qui en sont exonérés. L'inscription cumulative apporte à l'étudiant la possibilité de solliciter une validation totale ou partielle des études suivies en classes préparatoires lettres (commission mixte). Les étudiants ont accès à la bibliothèque universitaire de Paris 13 du site de Villetaneuse (CDI et bibliothèque disposant d'un fonds documentaire exceptionnel et d'abonnements à de nombreux journaux et revues) ainsi qu'aux installations sportives.

Grille horaire hebdomadaire prévisionnelle de répartition des heures d'enseignement.

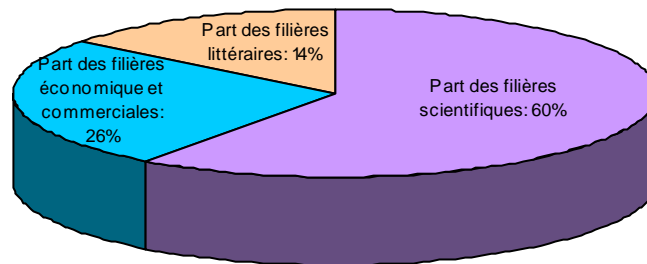
	Hypokhâgne		Khâgne	
	G. Monod	UP13	G.Monod	UP13
<b>Philosophie</b>	4	0	4	0
<b>Lettres modernes</b>	4	1	5	6
<b>Lettres classiques</b>	9	0	2	0
<b>Histoire</b>	4	1	2	4
<b>Géographie</b>	4	0	5	1
<b>Anglais</b>	6	2	4	3
<b>Allemand</b>	6	2	4	3
<b>Espagnol</b>	4	4	5	7
<b>EPS</b>	0	2	0	2
	<b>41</b>	<b>12</b>	<b>31</b>	<b>26</b>

## Liste des CPGE partenariales ouvertes à la rentrée 2010 dans l'académie de Versailles

- **lycée Jean Jaurès à Argenteuil en partenariat avec l'Université de Cergy Pontoise :** à la suite de la PCSI, ouverture de la PSI programmée pour la rentrée 2010 ;
- **lycée du Parc des Loges à Évry en partenariat avec l'Université d'Évry :** création d'une CPGE scientifique avec ouverture de la PCSI à la rentrée 2010 et la PSI en 2011-2012 ;
- **lycée Gustave Monod à Enghien en partenariat avec l'Université Paris 13 :** une hypokhâgne existe déjà, création à la rentrée 2010 de la khâgne.

## Répartition des filières des CPGE en France

Répartition des CPGE par filières établie en fonction du nombre de divisions  
(établissements publics et privés)



Les CPGE scientifiques ont accueilli 49 909 étudiants en 2009-2010, les CPGE commerciales 19447 étudiants, et les CPGE littéraires 11 779 étudiants.